

Communiqué de presse

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMERIQUE

L'Arcep engage une première collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux) et co-préside un nouveau groupe d'experts dédié à la « soutenabilité » au sein du BEREC (l'organe des régulateurs européens des télécoms)

Lundi 6 avril 2020

L'Arcep engage une première collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux)

L'Arcep ajoute un volet environnemental à son outil de collecte d'informations auprès des opérateurs télécoms. Objectif : mieux comprendre les enjeux environnementaux du secteur et informer les pouvoirs publics et les utilisateurs sur l'impact de leurs usages par la publication annuelle d'un baromètre vert au sein de son rapport sur l'état d'internet en France.

Les indicateurs collectés portent sur les émissions de gaz à effet de serre produits par les principaux opérateurs de télécommunications sur leurs réseaux et sur la consommation électrique des box utilisés par leurs clients.

Cette première collecte d'informations a vocation à être enrichie progressivement.

Les régulateurs européens, au sein du BEREC, intègrent la « soutenabilité » (*sustainability*) à leurs travaux. Anaïs Aubert de l'Arcep co-préside le groupe d'expert dédié à ce sujet

L'organe des régulateurs européens des télécoms, le BEREC, a mis en place le 6 mars dernier trois nouveaux groupes d'experts, dont un dédié au développement durable¹.

Co-présidé par Anaïs Aubert et Dr. Panos Karaminas, respectivement chargée de mission à l'Arcep et responsable de la gestion des programmes à l'office du BEREC, ce groupe d'experts aura la charge :

- d'évaluer et de limiter l'impact environnemental propre au BEREC, notamment concernant les déplacements ;
- d'étudier l'impact environnemental des réseaux télécoms au sens large et d'envisager les pistes permettant de le réduire. Dans ce cadre, le groupe pourra travailler sur des sujets relatifs à la réalisation du « Pacte vert pour l'Europe »².

A noter que le développement durable fait partie intégrante de la stratégie 2021-2025 du BEREC³ en cours de consultation publique.

¹ La décision du BEREC :

https://berec.europa.eu/eng/document_register/subject_matter/berec_office/decisions_of_the_management_board/9024-decision-of-the-management-board-of-the-agency-for-support-for-berec-on-the-appointment-of-the-co-chairs-of-the-expert-networking-groups


² https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

³ https://berec.europa.eu/eng/document_register/subject_matter/berec/annual_work_programmes/9039-draft-berec-strategy-2021-2025

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

Le cycle de réflexion de l'Arcep - Les réseaux du futur

En octobre dernier, l'Arcep a publié une note (lien) sur les effets de diverses évolutions des réseaux et de leurs usages sur l'empreinte carbone du numérique.

En septembre 2018, l'Arcep a ouvert un nouveau cycle de réflexion pour anticiper l'évolution des réseaux, avec un horizon de 5 à 10 ans. L'objectif étant de se préparer aux défis à venir de la régulation des réseaux d'échanges et d'orienter son action en conséquence. Pour mener ces travaux, l'Arcep s'est entourée d'un Comité scientifique composée de 10 personnalités du monde académique, entrepreneurial et industriel couvrant divers domaines d'expertises.

Le document associé :

- [La décision de collecte d'informations auprès des opérateurs](#)
- [Réseaux du futur – L'empreinte carbone du numérique \(juillet 2019\)](#)





A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux, et de la distribution de la presse en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion